

SESSION DE FORMATION

L'utilisation sécuritaire des ponts roulants

L'utilisation des potences • L'élinguage

Objectifs

À la fin de la session, les participants :

- connaîtront les risques des ponts roulants et leur utilisation sécuritaire ;
- sauront les principes à respecter pour un élinguage sécuritaire ;
- sauront comment inspecter ces équipements et les utiliser de façon sécuritaire.

Plan de la session

- **Un aperçu de la situation**
 - les types de ponts roulants et les risques rencontrés
 - les obligations légales de vérification et d'entretien
 - les obligations légales relatives à la formation des utilisateurs
- **Les types de ponts roulants**
 - ponts roulants, potences, ponts à portiques...
 - les caractéristiques obligatoires et optionnelles
 - la vérification des composantes du pont roulant
- **La charge**
 - ses caractéristiques
 - les principes de soulèvement sécuritaire
- **L'élinguage et le gréage**
 - les types d'élingues : fibres synthétiques, chaînes, câbles
 - le choix et la vérification des élingues
 - comment attacher la charge de façon sécuritaire
- **L'utilisation sécuritaire du pont roulant**
 - les règles de gréage et de déplacement sécuritaire de la charge (avant le déplacement • pendant • après)
 - les choses à ne pas faire (et pourquoi)

Exercice pratique, sur les lieux de travail, adapté selon les besoins

- l'inspection des ponts roulants
- l'inspection des élingues
- l'utilisation des ponts roulants

Besoins matériels

- Salle de formation adéquate :
 - chaise et table pour tous les participants
 - écran ou mur pâle dégagé et prises de courant pour projection vidéo et audiovisuelle (le formateur fournit l'ordinateur et le projecteur)
- Pont roulant disponible et en bon état pour la partie pratique



Durée de la session : 3,5 h
+ exercice pratique

Niveau

- Conférence : sensibilisation
- Formation de base
connaissances à la portée de tous
- Session organisationnelle
gestion de la santé et de la sécurité
- Session « expert » : spécialisée

Obligation légale ?

- Oui, pour les utilisateurs de pont roulant (RSST, art. 254)
- Non

Pré requis

- Connaître au moins les rudiments du pont roulant
- Avoir un pont roulant et des élingues en bon état

Secteur d'activités

- Carrosserie
- Mécanique
- Mécanique de véhicules lourds
- Entreposage
- Vente et distribution de pièces

Clientèle

- Employeurs – propriétaires, gestionnaires, directeurs de service...
- Travailleurs – tous ceux qui conduisent, même à l'occasion, un chariot élévateur ou un transpalette
- Personnes clés en prévention
membres du comité de santé et sécurité, gestionnaires en santé et en sécurité représentants à la prévention autres personnes en prévention